



SNUDI FO 13

Syndicat National Unifié des Directeurs,
Instituteurs, professeur des écoles, psyEN
et AESH du 1er degré
des Bouches du Rhône

FORCE OUVRIERE



8 février 2024

*Après la grève massive du 1^{er} février
et celle du 6 février,*

**AG dans les établissements pour dresser les
cahiers de revendications et décider des moyens
de les obtenir !**



Jeudi 1er février, les enseignants ont répondu massivement à l'appel intersyndical FNEC FP-FO, FSU, CGT Educ'action et SUD Education à la grève et aux manifestations pour leurs salaires, les postes, leurs conditions de travail et contre les réformes en cours à l'Education nationale. Dans toute la France, des cortèges imposants ont rassemblé des dizaines de milliers de personnels de toutes catégories (4.000 à Marseille), y compris des chefs d'établissements et des inspecteurs, pour exprimer leur colère et leurs revendications

Les professeurs des collèges sont vent debout contre le « choc des savoirs », initié par M. Attal et aujourd'hui défendu par Mme Oudéa-Castera. Il s'agirait, dès la rentrée prochaine, de répartir les élèves de 6ème et de 5ème au collège, non plus dans des classes traditionnelles, mais en trois groupes de niveaux. Cette réforme s'appliquerait aux élèves de 4ème et de 3ème à la rentrée 2025...

« Choc des savoirs » : les enseignants refusent de trier leurs élèves !

Cette réforme instaure un véritable tri social des élèves et organise la déréglementation généralisée des enseignements avec l'explosion des classes au profit des groupes de niveau « flexibles ». Il remet en cause les programmes et horaires nationaux et le collège ne serait plus garant de l'égalité entre les élèves, quels que soient leur niveau ou leur origine sociale. Les enseignants refusent d'organiser la ségrégation de leurs élèves, de les enfermer dans des ghettos, ils veulent faire leur métier et en avoir les moyens !

La Ministre a indiqué qu'« avant la rentrée, en mai-juin, chefs d'établissement et directeurs d'école se réuniront pour étudier une première répartition possible des élèves en s'appuyant sur les évaluations des PE, pour préparer des pré-classes. »

Ainsi, les professeurs des écoles, et notamment les directeurs, seraient chargés eux aussi de trier les élèves afin de préparer leur affectation dans un des trois groupes de niveaux du collège !

Pour la FNEC FP FO 13, les mesures Attal - Oudéa-Castéra concernant le « choc des savoirs », qui contiennent également une remise en cause de la liberté

pédagogique des personnels via notamment la labellisation des manuels scolaires, sont inacceptables !

Le 2 février, confirmant sa volonté de passer en force, le gouvernement a publié sa contre-réforme des lycées professionnels qui organise la casse du statut des PLP et des apprentissages des élèves. FO continue de revendiquer son abandon !

FORCE OUVRIERE revendique l'abandon immédiat des mesures du « choc des savoirs », en particulier l'instauration des groupes de niveau !

Elle exige que la ministre réponde aux revendications qui se sont exprimées sous ses fenêtres lors de la manifestation nationale du 25 janvier et dans tous les départements lors de la journée de grève du 1er février :

- **Annulation des 650 suppressions de postes dans le 1er degré et création des postes à hauteur des besoins !**
- **Abandon de l'Acte 2 de l'Ecole inclusive, respect des notifications MDPH et création des places nécessaires dans les établissements spécialisés !**
- **Un statut et vrai salaire pour les AESH !**
- **Augmentation immédiate de 10% de la valeur du point d'indice !**

La FNEC FP FO 13 invite les collègues à se réunir dans leurs établissements, avec leurs syndicats afin de définir leurs revendications et les moyens de l'obtenir.

La FNEC FP-FO a déposé un préavis de grève qui court jusqu'au mois de mars pour couvrir toutes les initiatives locales.

La FNEC FP FO 13 est partie prenante de toutes les initiatives permettant de renforcer la mobilisation pour gagner les revendications. A ce titre,

FO appelle les collègues à rejoindre le rassemblement organisé devant le Rectorat d'Aix-Marseille (Place Lucien Paye) le vendredi 9 février à 12h30, à l'occasion du CSA académique.

[\[téléchargez le communiqué FNEC FP FO 13\]](#)

[\[téléchargez le communiqué national du SNUDI FO\]](#)



RAPPEL

Les opérations de carte scolaire vont débuter !

Déjà des IEN annoncent des mesures de fermeture de classes auprès des directeurs.trices d'école !

Pour FO, l'amélioration des conditions de travail pour les enseignants et des conditions d'apprentissage pour les élèves passent par :

- des allègements d'effectif dans toutes les classes,
- l'annulation de toutes les fermetures de classe (- 650 postes au niveau national)



C'est le bon moment pour adhérer au SNUDI FO 13 !

Plus que jamais, nous vous appelons à se regrouper pour s'informer, se défendre, s'organiser. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de forces pour défendre nos droits individuels et collectifs face à cette entreprise de destruction de l'Ecole de la République.

**Le syndicat ne peut pas le faire sans la solidarité de ses adhérents
Sans syndiqués, pas de syndicat ! Sans syndicat, plus de droits !**

[Téléchargez le bulletin 2024](#)

***Vous pouvez adhérer pour toute l'année civile
2024 en programmant vos virements, chèques,
prélèvements automatiques !***

***Vous recevrez un reçu fiscal en janvier 2025 pour déduire
66% de la cotisation versée de vos impôts 2024.***



Vieille Bourse du travail
Place Léon Jouhaux
CS 20540 13232 Marseille Cedex 01
Tél : 04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13
email : contact@snudifo13.org

